



# Tournoi national *Ind Benjamins* *Ind Minimes* Circuit régional « Ranking list BFC »

## COMITE YONNE JUDO *en partenariat avec*

*la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Judo*

organise son 5<sup>ème</sup> tournoi national  
**Individuel Benjamins / Minimes**

**DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024**

*Complexe sportif Roger Breton  
78, rue René Binet 89100SENS*



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Individuel Benjamins Garçons et Filles  
Né(es) en 2013 et 2014

Individuel Minimes Garçons et Filles  
Né(es) en 2011 et 2012

**Comité Yonne Judo**

Maison Départementale des Sports - 10, avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - 89000 AUXERRE  
Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : [philippe.thomas@ffjudo.com](mailto:philippe.thomas@ffjudo.com) - <https://www.comitejudo89.site/>

Auxerre,  
le 30 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Les dirigeants du Comité de l'Yonne de Judo sont heureux de vous inviter au

## 5<sup>ème</sup> tournoi national Individuel Benjamins / Minimes

**Dimanche 20 octobre 2024**

Complexe sportif Roger Breton  
78, rue René Binet 89100 SENS

Ce tournoi individuel Benjamins / Minimes est placé sous l'égide de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté. Il est inscrit au calendrier régional Benjamins et Minimes (Ranking list BFC) afin de préparer ses pratiquants aux échéances supérieures.

Cette manifestation a pour objectif de réunir les meilleurs combattants de la catégorie d'âge Benjamins et Minimes de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, des Ligues, des Comités, des clubs nationaux et voire internationaux.

L'engagement se fera sur le site de France Judo via l'extranet fédéral. Le délai d'inscription est fixé au 17/10/2024. Aucune inscription ne pourra se faire sur place.

Une participation financière de **10 euros** sera demandée par athlète, règlement à effectuer avec HelloAsso (cliquez ci-dessous)

<https://www.helloasso.com/associations/comite-yonne-judo/evenements/open-de-sens>

Je vous demanderais de bien vouloir prendre connaissance du règlement du tournoi enannexe.

En espérant vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Président  
Thierry LATASTE

---

**Comité Yonne Judo**

Maison Départementale des Sports - 10, avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - 89000 AUXERRE  
Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : [philippe.thomas@ffjudo.com](mailto:philippe.thomas@ffjudo.com) - <https://www.comitejudo89.site/>

2

# Règlement

- Article 1 :** Le tournoi est une compétition individuelle ouverte aux garçons et aux filles :
- Benjamin(e)s né(e)s en **2013 / 2014** à partir de la ceinture jaune / orange
  - Minimes né(e)s en **2011 / 2012** à partir de la ceinture orange
- Article 2 :** Les combattant(e)s doivent être licencié(e)s à la fédération française de Judo.
- Article 3 :** Ce tournoi se déroule en conformité avec les textes fédéraux en vigueur (voir « Textes Officiels 2024/2025 »).
- Article 4 :** Les participant(e)s sont engagés obligatoirement par des structures fédérales : Clubs, Comités ou Liges.
- Article 5 :** Les frais d'engagements sont de **10 euros** par combattant(e). Le paiement s'effectue via HelloAsso.
- Ce paiement délivre un ticket nominatif délivré au moment des accréditations. Celui-ci permet à l'athlète d'accéder au centre de pesée. Les pesées se font sur 45 minutes, pas de tolérance de poids, aucun retard ne sera accepté.
- Les centres de pesée sont accessibles uniquement aux combattant(e)s muni(e)s de son ticket, **aucune autre personne ne peut être admise**.
- Article 6 :** Le nombre de combattant(e)s par catégories de poids est limité à 32. Les éliminatoires se déroulent en poules (poule de 3 de préférence) puis tableau avec double repêchage. Ce tournoi se réalise sur **7 tapis** (5m x 5m).
- Le temps de combat est de :
- Benjamins : 2 minutes (décision obligatoire en cas d'égalité)
  - Minimes : 3 minutes (décision obligatoire en cas d'égalité)
- Article 7 :** L'arbitrage est assuré par la Commission régionale d'arbitrage. Arbitrage selon les règles de la F.F.J.D.A. en vigueur.
- Article 8 :** Les récompenses sont remises au fur et à mesure suivant l'avancement des catégories de poids. L'accès au podium se fait uniquement en Judogi.
- Article 9 :** Afin de guider les jeunes combattant(e)s à s'épanouir, les accompagnants sont autorisés. **Ceux-ci doivent s'inscrire via l'extranet fédéral. Le délai d'inscription est fixé au 17/10/2024.** Un bracelet est attribué à chaque accompagnant inscrit au préalable, donnant l'accès au plateau de compétition. Ce bracelet est délivré au moment des accréditations.
- Article 10 :** Les personnes n'ayant pas de bracelet ne peuvent accéder au plateau de compétition. Il est demandé **de la retenue et de la réserve** aux judokas et aux accompagnants. La zone publique se trouve dans les tribunes ou dans le hall d'entrée.
- Article 11 :** L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement si elle le juge nécessaire. Tout refus de ce règlement par l'athlète et/ou son accompagnant entraîne l'interdiction de sa participation.
- Article 12 :** Les inscriptions se font par le site de France Judo via l'extranet fédéral.  
**Ouverture : 20/08/2024** **Fermeture : 17/10/24**
- Article 13 :** Entrée gratuite - Espace restauration sur place

# Open de Sens Benjamins / Minimes Planning

## Dimanche 20 octobre 2024 Benjamins

08:30 – 09:15	Pesée Benjamins filles	Complexe sportif Roger Breton
09:15 – 10:00	Tirage au sort et échauffement	Complexe sportif Roger Breton
10:00 – 11:30	Eliminatoire et tableau final	Complexe sportif Roger Breton
10:00 – 10:45	Pesée Benjamins garçons	Complexe sportif Roger Breton
10:45 – 11:30	Tirage au sort et échauffement	Complexe sportif Roger Breton
11:30 – 14:00	Eliminatoire et tableau final	Complexe sportif Roger Breton

## Dimanche 20 octobre 2024 Minimes

12:30 – 13:15	Pesée Minimes filles	Complexe sportif Roger Breton
13:15 – 14:00	Tirage au sort et échauffement	Complexe sportif Roger Breton
14:00 – 16:30	Eliminatoire et tableau final	Complexe sportif Roger Breton
14:00 – 14:45	Pesée Minimes garçons	Complexe sportif Roger Breton
14:45 – 15:30	Tirage au sort et échauffement	Complexe sportif Roger Breton
15:30 – 18:00	Eliminatoire et tableau final	Complexe sportif Roger Breton

# Stage Benjamins / Minimes

Cet évènement sera suivi d'un stage sportif du

**Lundi 21 octobre 2024 et mercredi 23 octobre 2024**

## Descriptif du stage :

- Accueil dès le dimanche soir
- Restauration : Ecole Nationale de Police - 23, rue du 89ième Régiment d'Infanterie 89100 SENS
- Hébergement : Lycée général et technologique - 1, place Lech Walesa 89000 SENS
- Salle : Dojo municipal Emile Bonabot - Rue Poincaré 89000 SENS
- Coût stagiaire : 90.00 € / pers.
- Coût encadrement : 90.00 € / pers.
- Paiement à effectuer avec HelloAsso (cliquez ci-dessous)  
<https://www.helloasso.com/associations/comite-yonne-judo/evenements/stage-de-sens>
- Inscription : au préalable via l'extranet fédéral (Ouverture : 20/08/2024 - Fermeture : 10/10/2024)

## A prévoir pour les délégations :

- Déclaration d'un séjour sportif auprès de votre SDJES  
(n° local hébergement : 893871011 - Lycée C. et R. Janot 1, place Lech Walesa 89100 SENS)
- Sac de couchage

## Stage - Planning

Lundi 21 octobre 2024 - Stage Benjamins / Minimes		
09:30 - 11:30	Séance Judo (sol)	Dojo municipal Emile Bonabot
15:30 - 18:00	Séance Judo (debout)	Dojo municipal Emile Bonabot
Mardi 22 octobre 2024 - Stage Benjamins / Minimes		
09:30 - 11:30	Séance Judo (sol)	Dojo municipal Emile Bonabot
15:00 - 17:30	Séance Judo (debout)	Dojo municipal Emile Bonabot
Mercredi 23 octobre 2024 - Stage Benjamins / Minimes		
09:00 - 11:30	Séance Judo (debout)	Dojo municipal Emile Bonabot
14:00 - 16:00	Séance Judo (sol)	Dojo municipal Emile Bonabot